



REVUE DE PRESSE DU 20/02/2017

- 1- Le paiement des factures d'électricité et de gaz sur Internet sera effectif le le 5 mars prochain. "Nous avons fixé la date du 5 mars pour signer le protocole d'accord afin de lancer officiellement le e-paiement", a indiqué Mustapha Guitouni, P.-dg de Sonelgaz, lors d'un point de presse tenu à Constantine. Les abonnés de Sonelgaz pourront ainsi payer leurs factures en toute sécurité et sans se déplacer. Ça évitera aussi "les retards de paiement" a-t-il dit. Mustapha Guitouni a, en outre, affirmé que son entreprise "ne prévoit aucune augmentation des tarifs d'électricité ou de gaz", tout en niant les allégations sur une hausse sensible des dernières factures.

- 2- Volkswagen a signé il y a quelques mois un protocole d'accord avec le concessionnaire automobile Sovac pour la création d'une usine de montage de véhicules de cette marque en Algérie. Cette usine, qui sera implantée à Relizane, devra entrer en production en juin prochain. Quatre modèles seront assemblés, à savoir Volkswagen Golf 7, Seat Ibiza, Skoda Octavia et Volkswagen Caddy avec une capacité de production de 12.000 unités/an pour la première année avant d'atteindre 100.000 véhicules/an après cinq années d'activité. Un investissement de quelque 170 millions d'euros est nécessaire pour réaliser le projet.

- 3- La visite officielle de la Chancelière allemande Angela Merkel, à partir de lundi à Alger, sera l'occasion de faire une évaluation des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne et de renforcer les axes de partenariat pour une relation bilatérale économiquement dense. La visite de Mme Merkel, qui est sa deuxième en Algérie après celle de 2008, sera marquée notamment par la tenue de la 6ème session de la commission mixte de coopération algéro-allemande et du forum d'affaires entre les entreprises des deux pays.

- 4- La gestion d'Air Algérie, qui fait face à des problèmes d'organisation, doit être "transparente", a déclaré dimanche à Alger le Ministre des Travaux publics et des transports, Boudjemaa Talai, soulignant que l'entreprise "se porte mal" sur le plan financier. "Le nouveau directeur général par intérim doit rendre la gestion d'Air Algérie transparente. Tout doit être visible, pas uniquement les comptes, pour que cette entreprise historique reprenne son droit chemin et son développement", a déclaré le ministre lors de l'installation du nouveau directeur général par intérim de cette compagnie aérienne, Bakhouche Alleche.



- 5- Un jeune ingénieur algérien a mis au point un prototype de poubelle sous forme de bac vertical à enfouir sous terre, qui peut être remonté, une fois rempli, pour déverser le contenu dans un camion benne à ordures. "Il s'agit d'une sorte d'ascenseurs enterrés pour la collecte des déchets domestiques", explique à l'APS son concepteur, Amar Belhouchet, rencontré lors du salon international des équipements et des services de l'eau et de l'environnement tenu récemment à Alger.

- 6- Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a assisté dimanche, à Abou Dhabi, à l'ouverture du 13e Salon de défense "IDEX-2017", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de sa participation à ce Salon, Gaïd Salah a assisté à la cérémonie d'ouverture officielle du Salon, marquée par des expositions et exercices militaires, utilisant différents équipements de défense terrestres, aériennes et navales, avant de visiter quelques stands du Salon et de s'enquérir de près des différents équipements, armements et systèmes de défense exposés.

- 7- Le procès de l'ex-chef de l'unité aérienne de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Colonel Chouaib Oultache accusé de l'assassinat de l'ex-directeur général de la DGSN, Ali Tounsi, débutera dimanche prochain au tribunal criminel d'Alger, en présence des témoins et des experts, selon le collectif de défense de l'accusé. "La défense convoquera les 54 témoins et les 8 (huit) experts, entendus lors de l'instruction, outre la production des preuves pénales avant le début du procès prévu pour dimanche prochain", ce qui est "essentiel pour établir la justice", a indiqué à l'APS Me Mohamed Tayeb Belarif, chargé avec deux autres avocats Mes Mohamed Amine Sidhoum et Nora Ghaffar, de la défense de l'accusé Chouaib Oultache.



A lire : Visite de Merkel en Algérie: Renforcer les axes de coopération économique

La visite officielle de la Chancelière allemande Angela Merkel, à partir de lundi à Alger, sera l'occasion de faire une évaluation des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne et de renforcer les axes de partenariat pour une relation bilatérale économiquement dense.

La visite de Mme Merkel, qui est sa deuxième en Algérie après celle de 2008, sera marquée notamment par la tenue de la 6ème session de la commission mixte de coopération algéro-allemande et du forum d'affaires entre les entreprises des deux pays.

Elle intervient après la visite en janvier 2016 du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Berlin, lors de laquelle les deux parties avaient identifié une trentaine de projets de partenariat à concrétiser à court et à moyen termes.

Plusieurs dossiers économiques seront ainsi abordés par les responsables algériens et leurs homologues allemands.

Ainsi, outre la commission mixte algéro-allemande, une rencontre des opérateurs économiques qui rassemblera près de 70 hommes d'affaires allemands et une centaine d'opérateurs économiques algériens est également prévue mardi afin d'identifier et de cibler des projets susceptibles de faire l'objet de partenariat entre les entreprises des deux pays.

Un certain nombre de filières industrielles soutenant la politique de diversification économique en Algérie intéresse les entreprises allemandes dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l'énergie renouvelable, la chimie et l'industrie pharmaceutique.

Dans la filière mécanique, l'Algérie et l'Allemagne sont déjà liés par des partenariats tels ceux de la production en Algérie de véhicules de la marque Mercedes-benz entre le groupe allemand Daimler (société mère de Mercedes-benz), la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), le ministère de la Défense nationale (MDN) et le groupe émirati Aabar.

Il s'agit de trois sociétés mixtes algéro-germano-émiraties créées en 2012 pour développer l'industrie mécanique en Algérie: Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL.MB) à Rouiba, Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (Safav) à Tiaret et Société algérienne de fabrication de moteurs de marque Mercedes-Benz, Deutz et MTU à Constantine.

En outre, le constructeur allemand de véhicules Volkswagen a signé il y a quelques mois un protocole d'accord avec le concessionnaire automobile Sovac pour la création d'une usine de montage de véhicules de cette marque en Algérie.

Cette usine, qui sera implantée à Relizane, devra entrer en production en juin prochain. Quatre modèles seront assemblés, à savoir Volkswagen Golf 7, Seat Ibiza, Skoda Octavia et Volkswagen Caddy avec une capacité de production de 12.000 unités/an pour la première année avant d'atteindre 100.000 véhicules/an après cinq années d'activité.



Un investissement de quelque 170 millions d'euros est nécessaire pour réaliser le projet.

"Ce partenariat permettra à l'Algérie d'être un pont d'exportation des véhicules de cette marque vers les pays du Maghreb, arabes et toute l'Afrique", estiment les deux partenaires.

Au total, plus de 200 entreprises allemandes activant dans différents secteurs sont implantées actuellement en Algérie.

==Déficit commercial en défaveur de l'Algérie==

L'Allemagne et l'Algérie coopèrent aussi dans les produits d'hélium, un gaz rare dont l'Algérie est l'un des producteurs et qui sert notamment dans l'industrie spatiale et la production de fibres optiques.

Mais sur le plan du commerce extérieur entre les deux pays, il est constaté un gros déséquilibre en défaveur de l'Algérie.

Sur l'année 2016, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont établis à 3,07 milliards de dollars avec plus de 3 milliards de dollars d'importations algériennes auprès de l'Allemagne et près de 64 millions de dollars seulement d'exportations algériennes, soit un déficit de 2,94 milliards de dollars.

Les importations algériennes sont constituées notamment de biens d'équipement industriel et de biens de consommation, tandis que les exportations sont dominées par les hydrocarbures (pétrole et gaz) et les demi-produits.

-FIN-